

U. F. R. LETTRES ET LANGUES

« Arts Lettres et Langues »

Master MEEF Second degré

Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation

Parcours Lettres modernes et Lettres classiques

2^{ème} année

Année Universitaire 2016-2017

----- Document à lire attentivement et à conserver -----

SOMMAIRE

I- Présentation de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Lettres et Langues

II- Présentation générale des études

- A- Le déroulement de l'année universitaire
 - L'inscription administrative et l'inscription pédagogique
 - Les examens

- B- Le système LMD
 - Les diplômes

- C- Les stages

- D- La mobilité étudiante

- E –Les Clés de la réussite

III- Les études de master Lettres

Présentation du master Lettres

1. Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré.
2. Référentiel des compétences
3. Maquettes du S9 et du S10
4. Descriptifs des enseignements du S9 et du S10
5. Modalités de contrôle des connaissances du S9 et du S10

I. PRESENTATION DE L'UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE LETTRES et LANGUES

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de **40** membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **6** départements : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues.**

3 filières : une filière **lettres** comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle) une filière **Droit-Langues** et une filière **Langues étrangères appliquées (LEA)**

Quelques chiffres

A l'Université : Environ 25 500 étudiants inscrits en 2015-2016 dont **3195** à l'UFR Lettres et Langues, **170** enseignants chercheurs, **24** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3 Rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **CHOMMELOUX, Alexis**

Responsable administratif : **GONZALEZ, Caroline**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02 47 36 65 82**

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur : les stages, conventions et les aides sociales

Responsable de la scolarité : **WINZER, Jocelyne**

Bureau 138 tél : 02 47 36 68 35 Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Fermé le vendredi après-midi et le samedi

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des départements et secrétariats pédagogiques :

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Anglais	Bureau 48 - RDC	manuelle.bataille@univ-tours.fr anne.collicard@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48 - RDC	catherine.gratteau@univ-tours.fr
Espagnol – Portugais - Italien	Bureau 08 - RDC	marie.ceccaldi@univ-tours.fr augustine.semedo@univ-tours.fr
Droit-Langues	Bureau 64 - RDC	patricia.lacour@univ-tours.fr sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 64 - RDC	aurelie.hannoun@univ-tours.fr patricia.msellati@univ-tours.fr celine.debot@univ-tours.fr
Lettres	Bureau 106 - 1 ^{er} étage	christine.climent@univ-tours.fr
Sciences du langage	Bureau 23 - RDC	dominique.moreau@univ-tours.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues	Bureau 23 - RDC	
<u>Spécialisation</u> F.L.E. (Français Langue Etrangère)	Bureau 23 - RDC	
<u>Parcours</u> P.R.I. (Politique et relations Internationales)	Bureau 64 - RDC	sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
Arts du Spectacle	Bureau 106 - 1 ^{er} étage	christine.climent@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48 - RDC	catherine.gratteau@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08 - RDC	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
	Bureau 207 - 2eme étage	marielle.avice@univ-tours.fr (pour les étudiants d'échange)

II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

L'inscription administrative et pédagogique

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT et à chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 1^{er} octobre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

Les examens

Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire. Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.

L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes. Il n'est donc plus possible de valider le semestre.

Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.

► Régime particulier

Dans le cadre du « **Régime Spécial d'Etudes** » (R.S.E.), certaines catégories d'étudiants (par exemple les salariés, en situation de handicap, chargés de famille, ...) peuvent demander à être dispensés du contrôle continu.

Le R.S.E comprend **des aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'exams)**

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 23 septembre 2016**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

B - LE SYSTEME L-M-D

Il est fondé sur trois niveaux de grades universitaires, chaque grade ayant une valeur en crédits européens commune à l'ensemble de l'espace européen : Licence, Master, Doctorat (L.M.D).

Il permet aux étudiants une grande modularité favorisant l'élaboration d'un parcours individualisé.

La délivrance des diplômes donne lieu à un supplément au diplôme, c'est-à-dire une annexe descriptive qui indique la nature des connaissances et aptitudes acquises par l'étudiant. Le supplément au diplôme a pour objet d'identifier les enseignements suivis et de favoriser la mobilité des étudiants.

Les diplômes

■ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1^{ère} et 2^{ème} années).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

C- LES STAGES

La Loi impose que tout stage doit obligatoirement :

- ▶ Faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil, l'étudiant et l'Université.
- ▶ Ne pas être assimilé à un emploi.

L'Université met à votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Numérique de Travail dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'université aux rubriques formation et orientation-insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.

**La convention doit IMPERATIVEMENT être signée par toutes les parties
AVANT LE DEBUT DU STAGE**

QUELQUES CONSEILS POUR VOTRE STAGE

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle met à votre disposition des outils pour vous aider dans la recherche de votre stage et la préparation de votre rencontre avec les structures d'accueil.

Elle vous propose :

- ▶ Des ateliers CV/Lettre de motivations tout au long de l'année,
- ▶ Un site internet dédié aux stages et aux jobs étudiants : RPRO.

Ce site internet vous permet :

- ▶ de trouver des offres de stages d'emploi
- ▶ de bénéficier de conseils
- ▶ de mettre en ligne votre CV,
- ▶ de contacter le réseau des anciens étudiants de l'Université.



D- LA MOBILITE ETUDIANTE

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

➤ **En Europe:** A partir de la 2^{ème} année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).

➤ **Hors Europe:** L'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines,...

La mobilité est soumise à un dossier de sélection.

Afin de vous aider à préparer votre mobilité, l'Université met à votre disposition :

- Des pages d'informations sur les études et stages à l'étranger, et des guides sur le www.univ-tours.fr rubrique « International »,
- Des réunions d'informations,
- Des UEO de renforcement en langue ou de conversation,
- Une UEO spécifique intitulée « Préparer sa mobilité internationale ».

Vous pouvez bénéficier d'aides financières

Elles sont variées et dépendent du programme choisi. Elles peuvent être attribuées par le Ministère, l'Europe, l'Université, le Conseil Régional, des associations,...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le www.univ-tours.fr ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Étain - ☎ Accueil : 02.47.36.67.04 - Mèl : internat@univ-tours.fr

E- LES CLES DE LA REUSSITE

L'université organise chaque semestre différents ateliers pour vous donner des moyens concrets afin d'atteindre vos objectifs universitaires, professionnels et personnels : « Donner du sens à mes études », « Prendre conscience de mes compétences », « Comment prendre des notes »...

Pour en savoir plus, consultez la page « Les clés de la réussite » dans l'onglet « Formations » sur le site www.univ-tours.fr - Mèl : clesdelareussite@univ-tours.fr

III- LES ETUDES DE MASTER

PRESENTATION DU MASTER MEEF SECOND DEGRE – M1 **Parcours Lettres modernes et parcours Lettres classiques**

Responsable de la mention MEEF : Olivier Carrillo
olivier.carrillo@univ-tours.fr

Responsable du M 1 MEEF Lettres modernes et Lettres classiques : Emmanuelle Kaès
emmanuelle.kaes-ardisson@univ-tours.fr

Coordonnatrice pour l'Espé (Centre de Fondettes) du M1 MEEF, second degré, parcours lettres : Sylvie Dardaillon
sylvie.dardaillon@univ-tours.fr

Responsable des MEEF second degré pour l'Espé Centre-Val-de-Loire : Olivier Carrillo

Secrétariat pédagogique : Christine Climent (bureau 106)
christine.climent@univ-tours.fr
tél : 02 47 36 65 95

A - Référentiel commun à tous les professeurs et personnels d'éducation

I. Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

A.I.1. Faire partager les valeurs de la République

A.I.2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

II. Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

A.II.1. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

A.II.2. Prendre en compte la diversité des élèves

A.II.3. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

A.II.4. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

A.II.5. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

III. Les enseignants et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative

A.III.1. Coopérer au sein d'une équipe

A.III.2. Contribuer à l'action de la communauté éducative

A.III.3. Coopérer avec les partenaires de l'école

A.III.4. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

B - Référentiel de compétences des professeurs

I. L'enseignante ou l'enseignant, professionnel porteur de savoirs et d'une culture commune

B.I.1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

B.I.2. Maîtriser la langue française à des fins d'enseignement et de communication

B.I.3. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice du métier

II. L'enseignante ou l'enseignant, praticien expert des apprentissages

B.II.1. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

B.II.2. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

B.II.3. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

RAPPEL DES CINQ BLOCS DE COMPETENCES :

- **Bloc Disciplinaire** : Discipline (en lien avec les programmes scolaires) et Langue vivante

- **Bloc Didactique** : Didactique de la discipline (intégrant la conception de séquences pédagogiques), Epistémologie et histoire de la discipline. Compétences numériques en référence au C2i2e

- **Bloc Recherche** : Méthodologie de la recherche universitaire. Maîtrise des compétences méthodologiques nécessaires à l'évolution et à l'approfondissement des compétences enseignantes (en rapport avec l'un ou plusieurs des blocs de compétences)

- **Bloc Contexte d'exercice du métier (commun aux différents parcours)** : Connaissance du système éducatif et de ses acteurs / Politique éducative : débats et questions. Processus d'apprentissage des élèves / Diversité des publics, et en particulier des situations de handicap. Processus d'orientation et d'évaluation des élèves. Prévention des violences scolaires / Laïcité / Lutte contre les discriminations et culture de l'égalité homme-femme

- **Bloc Mise en situation professionnelle** : Stages d'observation et de pratique accompagnée. Analyse de sa pratique professionnelle

Ces blocs ne sont pas des éléments refermés sur eux-mêmes ; ils sont, au contraire, en interactions constantes.

MAQUETTE MEEF Lettres

B-1 MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS : Master 2^{ème} année

Master MEEF Lettres 2^{ème} Année - SEMESTRE 9

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Coef.	ECTS	Compétences travaillées
		CM	TD	TP			
UE DU TRONC COMMUN							
4	UE 3.1 : S'adapter au contexte d'exercice	9	22	0	5	5	
	EC1 Relations éducatives	2	6				A.I.1
	EC2 Le fonctionnement de l'EPL	2	8				
	EC3 Diversité des publics et troubles	2	5				A. III
	EC4 Laïcité et transmission des valeurs de la république à l'école	3	3				A.II.1, .2 et .3
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS LETTRES							
1	UE 3.2 : Littérature (ou langue) française – Lettres modernes	12			1	3	B.I.1 et .2
	UE 3.3 : Langue vivante – Lettres modernes et Lettres classiques [non compensable]		20		1	2	A.II.5
2	UE 3.4 : Didactique de la discipline – Lettres modernes et Lettres classiques		48		2	10	
	EC1 : Enseigner le français par compétences Programmes, séquences et progressions		36		1	5	B.I.1 B.II.1
	EC2 : Evaluer en français		12		1	5	B.I.1-2 et B.II.1
3	UE 3.5 : Recherche – Lettres modernes et Lettres classiques	12			1	2	
5	Méthodologie et travaux de recherche	12			1	2	A.III.4 B.I.1 et .2
5	UE 3.6 : Stages – Lettres modernes et Lettres classiques non compensable		21		2	8	
	EC1 : Préparation et accompagnement des stages			12	1	4	B.II.1, .2 et .3
	EC2 : Analyses de pratiques professionnelles sur les dimensions pédagogiques et didactiques			9	1	4	A.III.4
1	UE 3.7 : Histoire de la littérature ancienne (1) – Lettres classiques	12			1	2	B.I.1
2	UE 3.8 : Didactique de la discipline – Lettres classiques		6		1	1	
	Didactique des langues et cultures de l'Antiquité		6		1	1	B.I.1-.2 et B.II.1
Total S9 Lettres modernes : 153 H		33	120			30	
Total S9 Lettres classiques : 159 H		33	126			30	

Master MEEF Lettres 2^{ème} Année - SEMESTRE 10

Blocs	Titre de l'UE	Volume horaire			Coeff	ECTS	Compétences travaillées
		CM	TD	TP			
UE DU TRONC COMMUN							
4	UE 4.1 : S'inscrire dans un cadre éducatif	12	22		5	5	
	EC1 : Discrimination et violences à l'école	3	9				A.I.1 et 2
	EC2 : Travailler en réseau et en équipe	9	13				A.III.2 et 3 et 4
UE SPECIFIQUES DU PARCOURS							
1	UE 4.2 : Littérature (ou langue) française – Lettres modernes	12			1	3	B.I.1
2	UE 4.3 : Didactique de la discipline – Lettres modernes et Lettres classiques		34		2	2	
	EC1 : Didactique de la littérature		16		1	1	B.I.1-2-3 et B.II.1
	EC2 : Approches interdisciplinaires de l'enseignement du français (dont HIDA)		18		1	1	B.I.1 et .2 B.II.1 et .3
3	UE 4.4 : Recherche – Lettres modernes et Lettres classiques	12			1	2	
	Travaux d'Etudes et de Recherche	12			1	2	A.III.4 et B.I.1-2
5	UE 4.5 : Stages – Lettres modernes et Lettres classiques [non compensable]		21		2	8	
	EC1 : Préparation et accompagnement des stages		12		1	4	B.II.1, .2 et .3
	EC2 : Analyses de pratiques professionnelles sur les dimensions pédagogiques et didactiques			9	1	4	A.III.4
5	UE 4.6 : Mémoire – Lettres modernes et Lettres classiques [non compensable]				2	10	A.III.4 et B.I.1-2
1	UE 4.7 : Histoire de la littérature ancienne (2) – Lettres classiques	12			1	1	B.I.1
2	UE 4.8 : Didactique de la discipline – Lettres classiques		6		1	2	
	Didactique des langues et cultures de l'Antiquité		6			2	B.I.1-2 et B.II.1-3
Total S10 Lettres modernes : 120 H		36	84			30	
Total S10 Lettres classiques : 126 H		36	90			30	
Total M2 Lettres modernes : 273 H		69	204			60	
Total M2 Lettres classiques : 285 H		69	216			60	
Total Master MEEF Lettres modernes : 777 H		351	426			120	
Total Master MEEF Lettres classiques : 821 H		375	446			120	

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS

SEMESTRE 9

UE DU TRONC COMMUN

UE 3.1 : S'adapter au contexte d'exercice : 31H

- **Relations éducatives : 8h**
 - Relation pédagogique et formes d'autorité en classe : 2HCM
 - Les relations aux parents et la réunion parents/professeurs : 2HTD
 - La distinction punitions/sanctions et le règlement intérieur : 2HTD
 - Le professeur principal, les conseils de classe et les bulletins scolaires : 2HTD

- **Le fonctionnement de l'EPL : 10h**
 - Les missions de l'enseignant (référentiel de compétences, circulaires de rentrée) : 2HTD
 - Le projet d'établissement : 2HTD
 - L'usage du logiciel établissement : 2HTD
 - La vie scolaire : 2h CM + 2HTD

- **Diversité des publics et troubles : 7h**
 - Les troubles spécifiques des apprentissages et leur prise en compte : 2HCM + 5 HTD

- **Laïcité et transmission des valeurs de la République à l'école : 6h (3HCM + 3HTD)**

UE SPECIFIQUES DU PARCOURS LETTRES

UE 3.2 : Littérature française – Lettres modernes : 12H

12h – M. Dufour

Le roman et la nouvelle au XIXe siècle : réalisme et naturalisme

On commencera ces six séances par un exposé sur la réception du réalisme et de son avatar naturaliste par le premier public au XIXe siècle : Balzac, Stendhal, Flaubert, Zola, mais aussi Courbet en peinture, autant d'auteurs qui font scandale, qui paraissent s'attacher à la laideur et bafouer la morale. Les séances suivantes partiront d'études d'extraits pour déboucher sur des synthèses. On évoquera notamment le modèle balzacien (avec son désir de représenter « les espèces sociales » et de penser « le présent qui marche »), le réalisme subjectif de Stendhal et de Flaubert (l'un mêlant réalisme et romanesque, l'autre vulgarité du motif et culte de la forme), le rapport aux savoirs et au document (à travers l'exemple de Zola). On s'intéressera aussi à la vision pessimiste de la société démocratique conçue comme monde de la médiocrité chez Flaubert, Zola et surtout dans les nouvelles de Maupassant. Outre Courbet, Daumier, pour ses caricatures des classes moyennes, et Jean-François Millet, pour sa peinture du monde rural, fourniront des points de comparaison dans le domaine des arts visuels.

Le personnage de roman au XIXe siècle

Ces six séances alterneront études de morceaux choisis et exposés synthétiques sur la poétique du personnage dans le roman du XIXe siècle, qu'il s'agisse du roman intime (*René, Adolphe, La Confession d'un enfant du siècle...*), du roman historique ou du roman réaliste. À partir de ces genres très différents, on examinera les composantes du personnage. A-t-il un corps ? Peu présent dans le roman intime, le corps est au contraire essentiel dans la physiognomonie balzacienne (il donne accès au caractère) et dans le roman naturaliste (il manifeste les pulsions de la bête humaine). Le corps réaliste est aussi un corps de classe : corps aristocratique, corps bourgeois, corps populaire... Le personnage a-t-il un langage propre ? le roman historique essaie de capter les voix du passé, les paysans de Maupassant parlent comme ceux de Molière, les personnages de Balzac ou de Flaubert parlent des sociolectes révélant intérêts de classe ou idées reçues. Comment le romancier représente-t-il la vie intérieure du personnage ? Analyse ou monologue ? La psychologie du roman intime et celle du roman naturaliste ont en commun d'être sous le signe du bizarre, de la pathologie. On s'intéressera aussi à la place des personnages secondaires : rares dans le roman intime (fondé souvent sur le huis clos du couple héroïque), ils prolifèrent dans le roman historique et dans le roman réaliste, en représentants de l'histoire sociale.

UE 3.3 : Langue vivante – Lettres modernes et Lettres classiques [non compensable] : 20H

« La formation intègre un enseignement visant la maîtrise d'au moins une langue étrangère en référence au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues. Cet enseignement est sanctionné par l'attribution de crédits. Ces crédits ne peuvent être obtenus par compensation. » (Arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »)

UE 3.4 : Didactique de la discipline – Lettres modernes et Lettres classiques : 48H

Dans ces cours, orientés vers la pratique de la classe, il s'agira d'approfondir les connaissances abordées aux semestres précédents et de les mettre en relation avec la réalité de l'enseignement du français, au collège et au lycée général et technologique.

Une place particulière est accordée à l'utilisation des TICE dans cet enseignement (connaissance des ressources disponibles et accessibles à l'enseignant et à l'élève et réflexion sur leur usage dans le travail en classe).

- EC1 : Enseigner par compétences. Programmes, séquences et progressions.

36h – Mme Dardaillon, Mme Perrin, Mme Ramat

En s'appuyant sur les programmes officiels et le socle commun des connaissances et des compétences, le cours amènera les étudiants et les stagiaires à analyser, élaborer et mettre en œuvre des progressions annuelles ainsi que des séquences et séances didactiques en lettres.

- EC2 : Evaluer en français

12h – Mme Dardaillon, Mme Perrin, Mme Ramat

Connaître les modalités de l'évaluation et en comprendre le fonctionnement est un axe essentiel de la réflexion didactique en français. On cherchera, dans ce cours, à dégager les spécificités de l'évaluation dans les différentes dominantes (lecture, écriture, oral et langue) et on apprendra à analyser les erreurs observées dans des copies d'élèves dans le but d'y apporter des réponses appropriées.

UE 3.5 : Recherche – Lettres modernes et Lettres classiques : 12H

Méthodologie et travaux de Recherche

12h – Mme Dardaillon, M. Jambu, Mme Ramat

Ce cours se donnera pour objet d'accompagner les étudiants dans leur démarche de recherche et dans l'écriture du mémoire professionnel.

UE 3.6 : Stages [non compensable]

- EC1 : Préparation et accompagnement des stages

12h – M. Jambu, Mme Perrin

Dans ces cours, orientés vers la pratique professionnelle, il s'agira d'apprendre à élaborer des séances et des séquences aux différents niveaux du collège et du lycée, en tenant compte à la fois des prescriptions des programmes d'enseignement et des réalités de la classe de français.

- EC2 : Analyse de pratiques professionnelles (dimensions pédagogiques et didactiques)

9h – M. Jambu, Mme Perrin

L'objectif prioritaire de ces cours est l'analyse en groupes des séances et séquences mises en œuvre, de façon à comprendre les écarts observés entre la préparation prévue et réalisée et à réfléchir sur sa propre pratique d'enseignant de français.

UE 3.7 : Histoire de la littérature ancienne (étude de textes illustrant les divers genres littéraires de la littérature grecque et latine) : 12H

6h – Grec : Mme Cuny

6h – Latin : Mme Roussel

UE 3.8 : Didactique de la discipline – Lettres classiques : 6H

Didactique des langues et cultures de l'Antiquité

6h – Mme Dardaillon

La finalité du cours est d'apprendre à transposer les connaissances universitaires relatives aux langues et cultures de l'Antiquité dans un niveau de classe visé, au collège et au lycée. Les contenus portent sur la connaissance des programmes d'enseignement de la 6ème à la Terminale, sur l'apprentissage des démarches préconisées mais également sur l'histoire de la discipline et la finalité de son enseignement.

SEMESTRE 10

UE DU TRONC COMMUN

UE 4.1 : S'inscrire dans le cadre du système éducatif :

- EC 1 : Discriminations et violences à l'école : 12h

- Sexisme, racisme, homophobie : 3HCM
- Gestion des conflits : 9HTD

- EC 2 : Travailler en équipe, en réseau, en partenariat : 22h

- L'éducation prioritaire (priorités nationales et académiques) : 2HCM + 2HTD
- Ecole inclusive, réussite de tous et partenariats : 4HTD
- Parcours scolaires atypiques des élèves : 3HCM
- L'orientation professionnelle : 3^{ème} découverte professionnelle, stages, alternance, BTS : 2HCM
- L'orientation scolaire et le rôle du professeur principal : 2HCM + 2HTD
- La réforme du collège et de l'EPI (Enseignement Pratique Interdisciplinaire) : 3HTD
- La recherche en éducation : 2HTD

UE SPECIFIQUES DU PARCOURS LETTRES

UE 4.2 : Littérature française – Lettres modernes : 12H

6h – M. Dufour

La poésie du XIX^e siècle

On articulera ces six séances autour de trois grandes scissions : poésie romantique, poésie parnassienne et, disons, poésie de la modernité (plutôt que symbolisme), pour saisir les mutations de la voix lyrique le long du siècle. Du romantisme, on retiendra plusieurs visages : poésie des mages, cherchant Dieu dans la nature ; poésie élégiaque de l'homme solitaire ; poésie engagée (l'exemple de Hugo ultraroyaliste devenant socialiste est le plus spectaculaire) ; théorie du langage (Pierre Leroux définissait le romantisme comme un *style symbolique*, contre l'usage rationaliste de la langue). On passera plus vite sur le moment parnassien (dans le sillage de Théophile Gautier, Leconte de Lisle et Théodore de Banville) qui réagit à la fois contre l'engagement romantique et contre la poésie sentimentale de l'épanchement lyrique, en développant l'idéal d'une belle forme impersonnelle dont Flaubert rêve alors aussi pour la prose. Baudelaire retiendra plus longuement : comme théoricien de la modernité (la poésie se déplace de la nature dans la ville), comme poète de l'allégorie, comme poète au double langage (la forme classique des *Fleurs du mal* ; la forme du petit poème en prose). L'exemple des *Romances sans paroles* de Verlaine permettra de revenir sur la libération du vers amorcée par le romantisme, pendant que le phénomène Rimbaud nous montrera une nouvelle conception du langage poétique, refusant là encore le lyrisme romantique, laissant l'initiative aux mots (« l'hallucination des mots », ainsi Rimbaud finit-il par définir la voyance).

6h – M. Pasquier

Le théâtre du XVII^e siècle

Il s'agira de donner quelques repères historiques et de fournir quelques clefs d'ordre esthétique et dramaturgique destinés à faciliter l'enseignement de cette discipline dans le secondaire. On étudiera, en particulier, les deux modèles dramatiques de cette période, correspondant aux deux grandes périodes de production, l'âge baroque et l'époque classique, et les divers genres en usage sur la scène publique, avec une attention particulière pour le genre dominant de chaque période : la tragi-comédie baroque et la tragédie classique. Il s'agira aussi d'établir quelques principes méthodologiques susceptibles de guider l'enseignement du théâtre en général et du théâtre du XVII^e siècle en particulier : on n'enseigne pas le théâtre comme on enseigne la littérature.

UE 4.3 : Didactique de la discipline – Lettres modernes et Lettres classiques : 34H

Dans ces cours, orientés vers la pratique de la classe, il s'agira d'approfondir les connaissances abordées aux semestres précédents, de les mettre en relation avec la réalité de l'enseignement du français au collège, au lycée général ou technologique, et de les mettre en perspective avec des problématiques actuelles dont celle de l'enseignement de la littérature.

Une place particulière est accordée à l'utilisation des TICE (connaissance des ressources disponibles et accessibles à l'enseignant et à l'élève et réflexion sur leur usage dans le travail en classe).

- EC1 : Didactique de la littérature.

16h – Mme Dardaillon

Il s'agira dans ce cours de réactiver l'acculturation littéraire des étudiants (genres, mouvements, effets de rupture et de continuité...) en vue de l'enseignement de la littérature au collège et au lycée et de la maîtrise des objets d'étude définis par les programmes. Cet enseignement s'ouvrira à la littérature de jeunesse dans la perspective, notamment, de l'enseignement au collège. On y reviendra également sur les enjeux de la lecture littéraire, sur les problématiques liées à la place et à la formation du sujet lecteur à l'École.

- **EC2 : Approches interdisciplinaires de l'enseignement du français (dont HIDA)**

18h – Mme Ramat

Ce cours propose une approche didactique et pédagogique du travail en interdisciplinarité dans le cadre de l'enseignement du français. L'objectif est d'offrir des outils pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer la démarche interdisciplinaire. Il s'agira d'élaborer des projets de séquences en lien avec les autres disciplines et plus particulièrement d'analyser les pratiques spécifiques à l'enseignement transversal de l'histoire des arts.

UE 4.4 : Recherche – Lettres modernes et Lettres classiques : 12H

Travaux d'Etudes et de Recherche

12h – Mme Dardaillon, Mme Ramat

Ce cours se donnera pour objet d'accompagner les étudiants dans leur démarche de recherche et dans l'écriture du mémoire professionnel.

UE 4.5 : Stages [non compensable] : 21H

- **EC1 : Préparation et accompagnement des stages**

12h – Mme Perrin

Dans ces cours, orientés vers la pratique professionnelle, il s'agira d'apprendre à élaborer des séances et des séquences aux différents niveaux du collège et du lycée, en tenant compte à la fois des prescriptions des programmes d'enseignement et des réalités de la classe de français.

- **EC2 : Analyse de pratiques professionnelles (dimensions pédagogiques et didactiques)**

9h – M. Jambu, Mme Perrin

L'objectif prioritaire de ces cours est l'analyse, en groupes, des séances et séquences mises en œuvre, de façon à comprendre les écarts observés entre la préparation prévue et réalisée et à réfléchir sur sa propre pratique d'enseignant de français.

UE 4.6 : Mémoire – Lettres modernes et Lettres classiques [non compensable]

« Dans le cadre du stage de la formation en alternance du master « MEEF », chaque étudiant réalise un mémoire de master qui doit avoir un contenu disciplinaire et de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles. Le mémoire prend appui sur le stage de la formation en alternance et sur d'autres enseignements au sein de la formation. » (Arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation », art. 19)

UE 4.7 : Histoire de la littérature ancienne (2) – Lettres classiques : 12H

6h – Grec : Mme Cuny

6h – Latin : Mme Roussel

UE 4.8 : Didactique de la discipline – Lettres classiques : 6H

Didactique des langues et cultures de l'Antiquité

6h – Mme Dardaillon

La finalité du cours est d'apprendre à transposer les connaissances universitaires relatives aux langues et cultures de l'Antiquité dans un niveau de classe visé, au collège et au lycée. Les contenus portent sur la connaissance des programmes d'enseignement de la 6ème à la Terminale, sur l'apprentissage des démarches préconisées mais également sur l'histoire de la discipline et la finalité de son enseignement.

Modalités de contrôle

Semestre 9

Eléments constitutifs regroupés par U.E.	Régime général				Régime spécial d'études			
	1ère session		2ème session		1ère session		2ème session	
	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Coef.	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Coef.	Type d'épreuve E ou O	Coef.	Type d'épreuve E ou O	Coef.
TRONC COMMUN								
UE 3.1 S'adapter au contexte scolaire	CC E (dossier écrit)	5	ET E (écrit 2h)	5	ET E (dossier écrit)	5	ET E (écrit 2h)	5
PARCOURS LETTRES								
UE 3.2 Littérature (ou langue) française LMO	CC *	1	ET O	1	O	1	O	1
UE 3.3 Langue vivante LMO et LCL	CC *	1	ET O	1	O	1	O	1
UE 3.4 Didactique de la discipline LMO et LCL	CC *	1	ET O	1	O	1	O	1
UE 3.5 Recherche LMO et LCL	CC *	2	ET O	2	O	2	O	2
UE 3.6 Stages LMO et LCL	CC *	1	ET O	1	O	1	O	1
UE 3.7 Histoire de la littérature ancienne (1) – LCL	CC *	2	ET O	2	O	2	O	2
UE 3.8 Didactique de la discipline LCL	CC *	1	ET O	1	O	1	O	1

Semestre 10

Eléments constitutifs regroupés par U.E.	Régime général				Régime spécial d'études			
	1ère session		2ème session		1ère session		2ème session	
	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Coef.	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve E ou O	Coef.	Type d'épreuve E ou O	Coef.	Type d'épreuve E ou O	Coef.
TRONC COMMUN								
UE 4.1 S'inscrire dans un cadre éducatif	CC E (dossier écrit)	5	ET E (écrit 2h)	5	ET E (dossier écrit)	5	ET E (écrit 2h)	5
PARCOURS LETTRES								
UE 4.2 Littérature (ou langue) française LMO	CC *	1	ET O	1	O	1	O	1
UE 4.3 Didactique de la discipline LMO et LCL	CC *	1	ET O	1	O	1	O	1
UE 4.4 Recherche LMO et LCL	CC *	2	ET O	2	O	2	O	2
UE 4.5 Stages LMO et LCL	CC *	1	ET O	1	O	1	O	1
UE 4.6 Mémoire LMO et LCL	CC *	2	ET O	2	O	2	O	2
UE 4.7 Histoire de la littérature ancienne (2) LCL	ET	2	ET E	2	E	2	E	2
UE 4.8 Didactique de la discipline LCL	CC *	1	ET O	1	O	1	O	1

Calendrier universitaire 2016/2017

Semaine d'accueil des nouveaux étudiants (L1) (obligatoire)	Du 1 ^{er} au 8 septembre 2016
Début des cours du 1 ^{er} semestre	A partir du 12 septembre 2016
Début des UE d'ouverture du 1 ^{er} semestre (L2-L3)	Semaine du 19 septembre 2016
Pause pédagogique	Du 27 octobre au 2 novembre 2016
Journée Insertion Professionnelle	Le 24 novembre 2016
Examen des UE d'ouverture du 1 ^{er} semestre	Jeudi 8 décembre 2016
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 19 décembre 2016 au 2 janvier 2017
Examens du 1 ^{er} semestre	Du 3 au 12 janvier 2017 inclus (sauf L3 LEA)
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	A partir du 16 janvier 2017
Début des UE d'ouverture du 2 ^{ème} semestre (L1-L2- L3)	Semaine du 16 janvier 2017
Pause pédagogique	Du 20 février au 24 février 2017
Examen des UE d'ouverture du 2 ^{ème} semestre	Jeudi 6 avril 2017
Vacances de printemps	Du 10 avril au 21 avril 2017
Examens du 2 nd semestre	Du 9 au 19 mai 2017
Rattrapages	Du 12 au 16 juin 2017